

(4-15 mai 2015)

Libye

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 13 mai 2015 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

La France note la situation difficile dans laquelle se trouve la Libye depuis plusieurs mois, alors qu'elle avait connu une période d'ouverture après la fin du régime de M. Khadafi.

La France recommande :

- Effectuer les réformes nécessaires à la consolidation de l'État de droit, en proposant rapidement un projet de constitution.
- Renforcer l'indépendance du système judiciaire, mettre fin aux exécutions extra-judiciaires et détentions arbitraires, et de renforcer l'autorité pénitentiaire.

- Prohiber la pratique de la torture, et poursuivre leurs auteurs.
  
- Mener des enquêtes sur les disparitions forcées et ratifier la Convention.
  
- Instaurer un moratoire sur les exécutions capitales.
  
- Renforcer la justice transitionnelle et son équité. Poursuivre la coopération avec la CPI et envisager la ratification du Statut de Rome.
  
- Lutter contre les discriminations fondées sur la nationalité, l'ethnie ou la religion.
  
- Respecter la liberté d'opinion et d'expression, ainsi que la liberté d'association et de manifestation pacifique, en particulier pour les défenseurs des droits, et abroger l'article 195 du Code pénal.
  
- Lutter contre le trafic et la traite des êtres humains.
  
- Etablir l'égalité femmes-hommes et mettre en œuvre des mesures de prévention des violences contre les femmes.

Je vous remercie./.

